AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-4-71 178075

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté ", Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément nº 5 au bulletin 127 — 27 Avril 1971 — 25 F

/RECOMMANDATIONS GENERALES IMPORTANTES/

PROTECTION DES ABEILLES : Nous vous rappelons que dès le début de la floraison des cultures (ou des plantes méllifères diverses présentes), il est interdit d'utiliser d'autres insecticides que ceux cités dans notre bulletin 3/127 d'Avril (oléagineux et arbres fruitiers principalement).

LESSIVAGE DES PRODUITS PAR LES PLUIES : En cas de pluie survenant sur un traitement non sèché ou lors d'une chute violente (orage) ou prolongée (20 à 30 m/m), il est recommandé de renouveler la protection sans attendre le nouvel avis de la station.

PESTICIDES - REFERENCE A LA LISTE GENERALE : En l'absence de précisions sur le choix des pesticides, se reporter à notre liste générale nº 126 de Mars 1971 (produits de base homologués ou en autorisation provisoire de vente).

/VIGNE/

ACARIOSE - ERINOSE : Les premières manifestations des attaques de ces ravageurs ont été observées.
Le développement rapide de la végétation jusqu'aux pluies du 23 a permis de mettre en évidence les foyers d'acariose. Les manifestations des attaques s'accentueront s'il y a une baisse de la moyenne des températures. Certaines baguettes présentent également un départ de végétation perturbé par les froids outre les dégâts de gel d'hiver aisément repérables.

Dans les foyers d'acariose, repérés les années précédentes, effectuer le traitement à l'aide d'un acaricide.

Araignées rouges - Pyrale : présence des ravageurs décelée en Beaujolais. Attendre prochain avis, sauf cas exceptionnel de développement localisé (Sud de la région).

Chenilles bourrues (Ecaille martre) : Dégâts localisés traiter sol et plante à l'aide de pulvérisations à base de Toxaphène (750 g/MA/hl).

N.B. Attention au risque de gelée, lors d'application en fin de soirée.

/ARBRES FRUITIERS/

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Comme il était prévisible de le penser, des contaminations importantes se sont produites très certainement dans les vergers insuffisamment protégés, il convient, dans ceux arrivés à la défloraison, de renouveler les traitements.

ARAIGNEES ROUGES : les éclosions étant très avancées ; intervenir avec un acaricide spécifique en fin de floraison.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER : Dans les vergers habituellement atteints, effectuer un traitement au stade G - chute des pétales - avec l'un des pesticides cités dans notre liste générale.

P.134 1

PUCERONS DIVERS : La présence de colonies actives a été observée sur pommiers, poiriers, pruniers et petits fruits. Surveiller ces ravageurs et utiliser en cas de nécessité un aphicide de préférence systémique.

RAPPEL - OIDIUM DU POMMIER : Supprimer les pousses oïdiées et ajouter aux bouillies utilisées pour les pommiers, un antioïdium.

MONILIA DES ARBRES A NOYAUX :Renouveler les traitements à la chute des pétales avec l'un des fongicides suivants :

- Bénomyl : 30 g de M.A./hl, Carbatène : 200 g/M.A./hl,
- Folpel : 100 g/hl , Mancozèbe : 160 g/hl, Thiabendazole ; 100 g/hl,
- Thirame : 200 g/hl.

/PETITS FRUITS/

Anthracnose du groseillier et du cassissier : Nous vous rappelons que la protection doit être assurée par un nouveau traitement après floraison.

DESSECHEMENT DU FRAMBOISIER (Didymella) : Un premier traitement est préconisé en visant spécialement les jeunes pousses à l'aide d'un fongicide comme : Bénomyl: 30 g ma/hl - Captane : 150 g/hl - Dithianon : 50 g/hl - Mancozèbe : 160 g/hl - Thirame : 200 g/hl.

/COLZA/

CHARANCON DES SILIQUES ET CECIDOMYIE : Il est rappelé que le traitement effectué à l'égard du charançon des siliques (voir notre dernier bulletin) est également efficace à l'égard de la Cécidomyie (applications de bordures recommandées).

/CULTURES LEGUMIERES/

POURRITURE GRISE DU FRAISIER :de graves contaminations se produisent souvent à la floraison ; aussi est-il préconisé de placer - au cas ou les conditions d'humidité et de température sont favorables au développement de la maladie - un traitement au début, pendant et à la fin de la floraison avec Bénomyl : 30 g de M.A./hl, Dichlofluanide : 125 g de M.A./hl ou Thirame : 320 g de M.A./hl , en mouillant abondamment - 1500 à 2000 l./ha.

MALADIE DES TACHES ROUGES : Renouveler les traitements avec un manèbe utilisé à la dose de 240 g de M.A./hl.

HOUBLON

MILDIOU : Grâce au temps sec des deux premières décades d'Avril le nombre de pousses spiciformes est relativement restreint. Etant donné le départ rapide de la végétation et si aucun traitement n'a déjà été fait, il est urgent d'appliquer un premier traitement même si l'ébroussage n'est pas terminé.

Si le développement des pousses continue au même rythme, il sera utile d'effectuer un deuxième traitement sur le feuillage nouveau.

Il ne semble pas inutile de rappeler les doses d'utilisation des différents produits pouvant être utilisés dans la lutte contre le mildiou du houblon.

- Produits Cupriques - 250 à 500 gr. de cuivre par hl
- Produits Organocupriques - Dose du fabricant
- Captafol : 160 gr. par hl
- Mancozèbe : 160 gr. par hl
- Propinèbe : 220 gr. par hl

Dernière note : Supplément n°4 au bulletin n° 127 d'Avril 1971 -

Les Ingénieurs responsables des Avertissements Agricoles
J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET